

PROBLEME DE L'IDENTIFICATION DES PRESENTATIFS EN FRANÇAIS

Doç. Dr. Nurcan DELEN KARAAĞAÇ
İstanbul Üniversitesi, Edebiyat Fakültesi
Batı Dilleri ve Edebiyatları Bölümü, Fransız Dili ve Edebiyatı ABD.
nurcankaraagac@hotmail.com

THE IDENTIFICATION OF THE PROBLEMATIC OF PRESENTATIVES IN FRENCH

Abstract

The aim of this study is to define a framework that enables us to set a coherent study of the presentatives in contemporary french. This study is supposed to be a functional synchronic approach. In this perspective, firstly; we dwell upon this category according to different points of the traditional grammarians and contemporary linguists. In this aim, we proceed to a survey of definition and classification that they have established for the sake to delimit the problematic of this category. Secondly, we characterize these latter by referring to their syntactic compatibilities, to their syntactic behaviours and to their formal variations.

Key Words: French language, the presentatives, traditional grammarians, syntax, morphology.

FRANSIZCADA GOSTERICİLERİN TANITIMI SORUNSALI

Özet

Bu çalışmanın hedefi, Françanın göstericilerine yönelik tutarlı bir incelemeye olanak verecek bir çerçeve oluşturmaktır. Bu inceleme, işlevsel eşşüremli bir yaklaşım amacı gütmektedir. Geleneksel dilbilgisi uzmanlarının bu ulam üzerine bildirdikleri değişik görüşleri irdeledikten sonra, söz konusu ulamın, sözdizimsel ve biçimbilimsel özellikleri sırasıyla değerlendirilmektedir.

Anahtar Kelimeler: Fransızca, göstericiler, geleneksel dilbilgisi, sözdizim, biçimbilim.

INTRODUCTION

L'objectif de ce travail est de traiter les unités de la classe des présentatifs en français. Malgré de nombreuses recherches sur ce sujet, il reste encore plusieurs zones d'ombre. Si l'on observe quelques travaux réalisés par les grammairiens traditionnels et/ou modernes, on se rend compte que les unités faisant partie de cette catégorie grammaticale changent d'un auteur à l'autre. De même, dans la grammaire traditionnelle du français, pour traiter cette catégorie, les auteurs privilègient les critères notionnels pour l'étude des présentatifs. En effet, s'appuyant abusivement sur des critères morphologiques et sémantiques, on a souvent négligé les critères les plus importants: l'étude de leurs compatibilités et leur exclusion mutuelle en un même point de la chaîne. Soulignons ici que l'étude des présentatifs retient en priorité notre attention en raison du flou qui entoure jusqu'ici les travaux consacrés à ces unités. Notre objectif principal dans ce travail est de clarifier, d'ordonner et de remédier à ce flou en proposant une classification fondée sur des critères syntaxiques.

En prenant en compte tous ces paramètres, nous tenterons de répondre à ces questions fondamentales: Faut-il considérer les unités de la classe des présentatifs comme des figements? Ces unités sont-elles prédicatives ou non prédicatives? Comment peut-on identifier leurs traces verbales?

1. Présentatifs en grammaire traditionnelle

On appelle communément *présentatifs* des mots ou des locutions qui servent à introduire un mot ou un groupe de mots en le mettant en relief. Dans la grammaire traditionnelle, le chapitre consacré à la catégorie des présentatifs souffre de confusions ou d'omissions touchant à la fois au classement des unités, à la définition de leur statut fonctionnel et à la description des rapports susceptibles de s'instaurer entre ces unités. Tout se passe comme si le mécanisme des oppositions, apparent ou du moins sous-jacent dans les autres chapitres, se trouvait ici soudainement dérégulé, ou comme si l'on se résignait, par le biais d'une rubrique consacrée aux présentatifs, à ménager dans toute grammaire une sorte de chapitre fourre-tout.

Comme le souligne Alain Rabatel (2001:111), « La tradition grammaticale consacre peu de place aux présentatifs *c'est, il y a, voici-voilà*: notion longtemps absente du *Bon usage*, sinon dans une note consacrée aux introducteurs, réservée chez Brunot (1936) à *voici/voilà*, à *c'est* chez Wagner et Pinchon (1962), à *c'est* et

voici/voilà (mais pas à *il y a*) chez Bonnard (1981), elle correspond finalement assez bien au constat de G. Moignet sur ces « éléments linguistiques dont, souvent, la grammaire traditionnelle ne sait que faire : les présentatifs » (1981, 123). Il est vrai que, sur le plan syntaxique, les présentatifs forment un ensemble hétérogène: souvent rapprochés des expressions impersonnelles, ils en diffèrent pourtant sur le plan syntaxique dans la mesure où seuls, associés à « *n'importe quel* groupe nominal déterminé subséquent, ils constituent une phrase » (Chevalier 1969, 82)¹. [...] Les grammairiens dégagent des valeurs sémantiques très générales. Ainsi, *La Grammaire Larousse du Français Contemporain (GLFC)* précise que les présentatifs servent à la présentation des noms, ou de leurs équivalents (1964, 84), et classe *c'est, il y a, voilà* et *voici* selon leur valeur démonstrative, du plus faible au plus fort. Moignet les définit comme des « verbes d'existence [...] accompagnés d'un élément de référence situationnelle » (1981, 279). *La grammaire d'aujourd'hui* les définit comme des mots ou expressions qui permettent de « désigner quelqu'un ou quelque chose en rapport avec une situation » (1986, 565). Riegel et alii notent que « cette structure est fréquemment employée à l'oral, car elle sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation » (1994, 453). Exception notable, Charaudeau consacre un chapitre de sa grammaire à la présentation, qu'il distingue de l'actualisation et de l'identification². Dans sa *Grammaire du sens et de l'expression (GSE)*, Charaudeau considère que « la présentation est l'opération linguistique qui correspond à l'intention de déterminer le mode d'existence d'un être (ou d'un processus). Cette existence est toujours liée de manière plus ou moins étroite à une localisation dans l'espace et dans le temps. » (Charaudeau, 1992, 302, cité par Rabatel, 2001:111).

3. Prédicat verbal ou prédicat nominal ?

En français, la grande majorité des énoncés s'organisent autour d'un mot central, mot noyau que la plupart des grammaires, scolaires ou non, appellent *prédicat*. Pour caractériser le rôle de prédicat, nous aurons recours à la

¹ Chevalier (1969) est le premier, après Damourette et Pichon (1911-1940, tome IV, 511-528), à proposer une analyse riche de ces formes. Pour une présentation rapide de l'histoire des présentatifs, cf. M. Bichard 1997, 22-34.

² Proche et cependant distincte de l'actualisation parce que les présentatifs n'actualisent pas les êtres dans le discours, mais se contentent d'en présenter les modes d'existence; proche et cependant distincte de l'identification parce que les présentatifs se limitent à la présentation externe d'un être sans s'intéresser à la nature et au degré d'identité d'un être. On verra par la suite qu'en discours ces distinctions ne sont pas toujours nettes, en l'absence d'une réflexion sur la portée du présentatif, compte-tenu du cadre phrastique de la plupart des exemples.

formulation que l'on trouve dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* où Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov soulignent que : « Le prédicat, pour A. Martinet comme pour L. Tesnière, est un élément particulier de l'énoncé, celui vers lequel convergent toutes les relations de dépendance ; dans cette mesure, il n'a pas de fonction à proprement parler, car la fonction d'un élément se définit toujours par le type de rapport qui relie au prédicat, directement - si c'est un constituant primaire (actant ou circonstant selon Tesnière) - ou indirectement - s'il dépend d'abord d'un autre constituant. » (Ducrot et Todorov, 1972:275).

A la suite de nos devanciers, nous préférons utiliser, à la place du *prédicat*, le *noyau* parce qu'il est le centre de l'énoncé auquel toutes les expansions se rattachent et le seul terme à rester si l'on pratique l'épreuve de réduction. Ce mot, central et indispensable est souvent un verbe comme l'indique l'exemple ci-dessous :

(1) *Pierre mange.*

C'est ce qui fait penser qu'il n'y a pas de phrases sans verbe mais le noyau n'est pas toujours un verbe, il peut être aussi un nom :

(2) *Il y a un chien.*

Ces phrases, pour être minimales, n'en sont pas moins, l'une comme l'autre, complètes. C'est à ce noyau, nominal ou verbal, que ce rattachent directement ou indirectement tous les autres éléments, expansions, que l'on introduira pour étoffer la phrase comme

(3) *Pierre mange avec plaisir la pomme que son ami lui a donnée.*

(4) *Il y a un chien chez mon voisin qui aboie toute la nuit.*

4. Faut-il considérer les présentatifs comme des figements?

On parle de *figement* lorsque plusieurs mots sont toujours associés et perdent leur autonomie syntaxique. Un syntagme se fige en une unité complexe qui fonctionne comme un tout, les éléments qui auparavant fonctionnaient librement et qui assumaient des emplois, des fonctions particulières ne jouent plus ces rôles syntaxiques. Par exemple, on ne peut rien enlever et glisser entre les unités existant dans *au fur et à mesure*. Chaque élément de cet exemple ne peut plus être déterminé seul et perd la possibilité d'avoir son pluriel personnel. *Une chaise longue* ne permet pas *une chaise très longue*, *oeil de bœuf* ne permet pas le pluriel de *oeil*.

En ce qui concerne les présentatifs, la chute fréquente du *il* non référentielle (*il y a, il faut, il manque, il s'agit*) est une manifestation la plus visible du degré de figement atteint puisque l'on peut alors ne pas exprimer le sujet du verbe contenu

dans le complexe. Tous ces présentatifs peuvent varier en temps et recevoir la négation et l'interrogation. Les unités comme *voici/voilà* sont les deux formes les plus figées parce qu'elles ne permettent aucune variation en temps.

5. Etude des présentatifs

Nous nous justifierons cependant en rappelant l'objectif initial de ce travail, à savoir un premier déblayage de la classe grammaticale des présentatifs telle qu'on l'entend dans les grammaires. C'est pourquoi, il nous a paru plus simple de considérer chaque unité séparément. Ensuite, les unités étant saisies dans leur fonctionnement syntaxique et sémantique, il s'agit de les classer selon qu'elles peuvent assumer toutes les fonctions du nom (sujet, objet, objet direct, etc.), à proprement parler, dans la phrase ou n'apparaître qu'à l'intérieur d'un groupe fonctionnel. Quoi qu'il en soit, la notion de fonction intervient dans les deux cas mais à des niveaux différents. Seront donc reprises les indications notionnelles taxées de *sémantiques* par les grammairiens traditionnels mais replacées, cette fois dans un contexte sémantique précis en s'appuyant sur les compatibilités et les comportements syntaxiques.

5.1. Identification

Les synthèmes *c'est*, *voici/voilà*, *il y a*, sont habituellement appelés *présentatifs* parce qu'ils servent justement à présenter un élément de la phrase, avec lequel ils sont susceptibles de former un énoncé syntaxiquement complet:

(5) **C'est** quelqu'un **qui** est venu ce matin.

(6) **Il y a** quelque chose qui me dérange.

(7) **Voici/ voilà** quelqu'un de compétent.

C'est à cause de l'indépendance syntaxique de la structure dans laquelle ils sont intégrés et de leur nature non expansible qu'ils sont caractérisés comme actualisateurs, accordant la valeur prédicative aux éléments qu'ils introduisent comme les indéfinis *quelqu'un*, *quelque chose*. On désigne comme des présentatifs des monèmes ou des synthèmes qu'on utilise pour déterminer et introduire un prédicat nominal. Si l'on voit apparaître à l'horizon une personne connue, on peut, en utilisant son prénom, s'exclamer :

(9) *Pierre !*

Nous remarquons que *Pierre* est le noyau de la phrase exclamative sans présentatif, grâce à la situation d'énonciation. Nous pouvons actualiser le noyau central en utilisant le présentatif **voilà** comme le montre l'exemple suivant :

(10) **Voilà** Pierre !

A propos de la valeur des présentatifs, A. Martinet s'exprime de la façon suivante : « *Voilà* marque la présence réelle ou supposée telle, soit une existence hypothétique, *il y a l'existence réelle, il est* étant sa variante littéraire *Il est des gens qui ...*) et, dans le langage ordinaire, l'indication d'un point du temps : *Il est dix heures. C'est* est un simple outil de mise en valeur.» (Martinet, 1979: 83).

Les présentatifs peuvent admettre des expansions tels que des pronoms personnels compléments d'objet direct que seul un verbe peut recevoir: **me** *voici* (*vois moi ici*), **le** *voilà*, (*vois le là*).

5.2. Unités

La classe des présentatifs regroupe les monèmes ou les synthèmes suivants: *voici/ voilà, c'est/ce sont, il y a, soit, vive, il était une fois, il est, dire que*.

5.2.1. Voici, voilà

Les présentatifs comme *voici/voilà* sont formés à partir de l'impératif de *voir* et des adverbes de lieu *ci* et *là*. Ils sont habituellement suivis d'un complément. Ces deux synthèmes forment un couple. *Voilà* est la forme ordinaire, *voici* une forme plus recherchée. Dans la conception de la grammaire traditionnelle, les présentatifs *voici/voilà* permettent tous deux de désigner un référent respectivement proche ou éloigné. En français, dans un usage plus surveillé, *voici* annonce alors que *voilà* conclue. Pour expliquer ce qui précède, nous citons les exemples suivants:

(11) **Voici** *ce que nous avons à vous offrir...*

(12) **Voilà** *ce que nous avons à vous offrir.*

« *Voici* [...] *voilà* [...] sont, en fait, deux variantes d'un même monème, dit André Martinet, *voici* étant une forme un peu recherchée, *voilà* la forme ordinaire. Lorsqu'on fait successivement deux présentations, la première se fera volontiers avec *voici*, la seconde, normalement, avec *voilà*. » (Martinet, 1979: 82). Contrairement à A. Martinet, nous pensons que *voici* et *voilà* ne sont pas toujours interchangeables. En effet, *voici* a généralement un fonctionnement de type *cataphorique*, alors que *voilà* se comporte comme un *anaphorique*. Prenons l'exemple suivant :

(13) **Voici** la maison! et **voilà** le jardin!

Les présentatifs *voici/ voilà* permettent toutes deux de présenter un référent nominal ou pronominal.

(14) Me **voilà, voilà** le tien.

(15) **Voici** mon livre. Le voilà.

- une proposition subordonnée - conjonctive :

(16) **Voici** qu'il se met à pleuvoir.

- relative :

(17) **Voilà** quelqu'un qui sonne.

- interrogative indirecte :

(18) **Voici** ce qu'il m'a donné.

- un pronom personnel :

(19) Me **voilà**

- un pronom relatif avec son antécédent :

(20) La maison que **voici** a appartenu à ses parents.

Notons que lorsque *voici/voilà* introduit un complément de temps, il se grammaticalise pour devenir une préposition :

(21) Nous nous sommes revus **voici** six mois.

5.2.2. C'est/ce sont

Le présentatif *c'est* est très usité en français. Cette unité complexe présente de nombreuses variations de forme dues à son origine verbale. Elle peut être varier en nombre, en temps et en mode. Soit les exemples ci-dessous :

(22) **Ce sont** gens de difficulté.

(23) **Ce sera** la bonne réponse.

Le français moderne tend à généraliser le singulier *c'est* même quand la séquence est au pluriel.

5.2.3. La construction c'est...qui/c'est...que

Notons que par analogie, on a étendu l'emploi de *c'est... qui/ c'est...que* pour mettre en valeur n'importe quel constituant de la phrase

quelle que soit sa fonction syntaxique. En français on recourt très fréquemment à ce procédé. A partir d'un énoncé non marqué, on peut obtenir des structures clivées selon ce que l'on a envie de focaliser. Il peut y avoir mise en relief du sujet en (24b), de l'objet direct (25b), de l'objet direct indirect (26b) et du complément circonstanciel en (27b).

(24a) *Le chien a volé le reste de gigot.*

(24b) **C'est** le chien **qui** a volé le reste de gigot.

(25a) *Paul a préféré la voiture rouge.*

(25b) **C'est** la voiture rouge **que** Paul a préférée.

On constate que lorsque l'élément mis en relief est en fonction sujet, on a la forme *c'est...qui* et lorsque l'élément sur lequel porte l'emphase est en fonction de complément d'objet direct, l'expression qui l'encadre est *c'est...que* :

(26a) *Marie a parlé à Paul.*

(26b) **C'est** à Paul **que** Marie a parlé.

Nous remarquons que le complément d'objet indirect mis en relief par *c'est...que* conserve la préposition à qui indique sa fonction.

(27a) *Marie a toujours vécu dans cette maison.*

(27b) **C'est** dans cette maison **que** Marie a toujours vécu.

5.2.4. Il y a

L'expression impersonnelle *il y a* a la particularité d'exprimer plus précisément une phrase en lui donnant une valeur d'existence prononcée mais la séquence qui la suit est en général indéfinie :

(28) **Il y a** une belle fille, là-bas.

(29) **Il y a** une inspectrice qui regarde ton cahier.

Le présentatif *il y a* peut donner le rôle de noyau central à un pronom démonstratif, indéfini ou possessif comme l'indique l'exemple ci-dessous :

(30) *Quelle pomme désirez-vous ?* **Il y a** celle-ci, l'autre ou la mienne.

Il peut également actualiser un infinitif :

(31) *Dans le frigo,* **il y a** à manger.

5.2.5. Distinction ente *c'est* et *il y a*

En ce qui concerne les présentatifs *c'est* et *il y a*, la mise au point qu'en fait Colette Feuillard-Aymard nous paraît d'un grand intérêt pour notre étude. Ainsi, à ce propos, elle pense que et nous le citons : « Les présentatifs *c'est*, *il y a* ne doivent pas être assimilés au démonstratif suivi de la copule, et au complexe *il*, troisième personne masculin, *y*, amalgame du monème fonctionnel à et de la troisième personne, et *a*, lexème verbal *avoir*, bien que la distinction ne soit pas toujours évidente. Le seul moyen de les différencier est de pratiquer la commutation: si l'élément *ce* peut être remplacé par un nom, il est un démonstratif. » (Feuillard Aymard,1989:78) et elle cite l'exemple suivant :

(32) **C'est** un Rembrandt / le tableau **que** l'on vient de vendre est un Rembrandt.

« En tant que présentatif, *voici/voilà*, *il y a*, dit-elle, sont des actualisateurs unirelationnels ou spécialisés, dans la mesure où ils sont inaptes à assumer d'autres rôles.

5.2.6. Il est

En général, on trouve toujours *il est* en emploi soutenu et il est très littéraire pour perdre son sujet.

(33) **Il est** des gens qui ... (L'exemple cité par Martinet,1979: 83).

(34) **Il est** à noter que dans la plupart des grammaires turques,...

5.2.7. Il était une fois

Le présentatif *il était une fois* est littéraire et on le rencontre notamment dans les ouvertures de contes et son utilisation est centrée sur l'imparfait :

(35) **Il était une fois** une princesse qui vivait dans un beau château.

5.2.8. Soit

Ce subjonctif jalonne, dans le langage scientifique, le début des démonstrations. Il n'accepte que les noms avec leurs déterminants et leurs expansions comme le montre l'exemple suivant :

(36) **Soit** un angle de 60 degrés...

5.2.9. Vive

Vive est un présentatif d'origine subjonctivale. Il n'admet que des noms, ceux que l'on acclame:

(37) **Vive** *la République!*

On peut le rencontrer au pluriel:

(38) **Vivent** *donc les enterrements.* (Albert Camus)

Notons que le présentatif *vive* est plus dans la sphère référentielle de *bravo*, *vivats*, à bas que proche du verbe *vivre*.

(39) **Vive** *les vacances*

5.2.10. Dire que

(40) **Dire que** *je lui ai fait confiance.*

Nous avons synthétisé, dans le tableau ci-dessous à trois colonnes, la liste des unités intégrées dans la classe des présentatifs. La première colonne de ce tableau fait apparaître les unités (*voici/voilà, c'est/ce sont, il y a, soit, vive, il était une fois, dire que*); la deuxième présente les unités avec un noyau nominal. Dans la colonne de droite, nous avons fait figurer les unités avec quelques expansions pour bien montrer les particularités syntaxiques des présentatifs.

Présentatifs	Avec prédicat nominal	Avec quelques expansions
Voici	Voici un chat	Voici le chat bien gentil.
Voilà	Voilà un chat	Voilà un chat qui ne s'arrête pas de jouer avec le ballon.
C'est	C'est un chat	C'est le chat de notre voisin.
Il y a	Il y a un chat	Il y a un chat dans le jardin du Luxembourg.
Il est	Il est une montagne	Il est une montagne dans les Alpes, couverte de différentes sortes d'arbres.
Il était une fois	Il était une fois une petite fille...	Il était une fois une petite fille qui vivait dans un château près de Versailles.
Il s'agit	Il s'agit d'un chat...	Il s'agit d'un chat qui joue pendant tout la journée.
Soit	Soit un chat...	Soit un chat bien gentil...
Vive	Vive le chat	Vive les chats.
Dire que	Dire que	Dire que nous n'avons jamais eu de chat !

CONCLUSION

Les présentatifs qui sont à base verbale connaissent une variation relative en temps, parfois en nombre, mais jamais en personne. Sur le plan syntaxique, les présentatifs, introducteurs verbaux donnent l'illusion d'entraîner un COD, ce que confirme la forme des pronoms (*le voici*), mais cet élément ne répond à aucune autre caractéristique des COD, telle la transformation passive. Les caractéristiques sémantiques des présentatifs sont variées. Ils peuvent exprimer l'existence, la mise en relief, l'admiration, l'invitation, etc.

Notre travail a montré que l'analyse linguistique doit partir des définitions syntaxiques. Il n'est pas possible de s'appuyer, comme les grammairiens traditionnels français l'ont fait pendant longtemps et comme nous le voyons faire encore, sur des définitions sémantiques. Le critère sémantique retenu par la plupart des grammairiens traditionnels ne permet pas d'identifier efficacement les présentatifs même s'il a une valeur descriptive. Le seul critère identificatoire est le critère syntaxique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARRIVE, M., Gadet, F., Galmiche, M., (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (1990), *Le français parlé: études grammaticales*, Paris : CNRS.
- CHARAUDEAU, P., (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- CHEVALIER, J. - C., (1969), « Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs », *Langue Française*, no: 1, 82-92.
- COMBETTES, B., (1998a), « Analyse critique de la nouvelle terminologie grammaticale des collèges et des lycées », *Pratiques*, 97-98, 197-217.
- COMBETTES, B., (1998b), *Les constructions détachées en français*, Gap, Paris: Ophrys.
- DAMOURETTE, J., Pichon, E., (1911-1940), *Essai de grammaire française*, Tome IV, Paris: D'Artrey.
- FEUILLARD - AYMARD, C., (1989), *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Thèse d'Etat, Université René Descartes (Paris V-Sorbonne), Paris.

- DUCROT, O., TODOOROV, T., (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, France: Edition du Seuil.
- MARTINET, A., (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris : Crédif-Didier.
- MOIGNET, G., (1981), *Systématique de la langue française*, Paris: Klincksieck.
- TESNIERE, L., (1969), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris: Klincksieck.
- RABATEL, A, (2001), « Valeurs énonciative et représentative des 'présentatifs' *c'est, il y a, voici/voilà* : effet point de vue et argumentativité indirecte du récit », *Revue de sémantique et pragmatique*, no: 9, 111-144.
- RABATEL, A., (2000b), « Valeurs représentative et énonciative du 'présentatif' *c'est* et marquage du point de vue », *Langue Française*, no: 128, 52-73.
- RIEGEL, R., Pellat, J. - C., Rioul, R., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris: Presses Universitaires de France.
- WAGNER, R.L., (1966), « A propos de *c'est* », *Mélanges de grammaire française offerts à Maurice Grévisse*, 335-342, Paris: Gembloux-Duculot.
- WAGNER, R.L., Pinchon, J., (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris: Hachette.